

**Compte-rendu du Conseil de Quartier « Centre-ville »
Du mercredi 19 septembre 2018 – 20h salle Polinière
Présentation des travaux des abords de l'hôtel de ville**

ELUES PRESENTES : Mme Isabelle SEGUIN conseillère déléguée à la démocratie locale, Mme Marie-Noelle BALLE Adjointe au Maire en charge des associations, Mme Noria KEBLI Conseillère municipale.

MEMBRES PRESENTS : Mr Yannick BEAUVAIS, Mme Mathilde PIQUET, Mme Annick PIERRE, Mme Liliane GUERRIER, Mme Nathalie MAHIER, Mme Brigitte JAMET, Mme Bernadette LAUMONNIER.

Invité: Mr Patrick GRESEL, Directeur des services techniques de Vire de Normandie.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mr Stéphane PINCELOUP ville de Vire Normandie.

ABSENTS EXCUSES : Mme Yvonne MIQUERARD, Mr Guy DODEMAND, Mme Mireille ROGER, Mr SUARD, Mr Alain ANE, Mme Emilie DUMONT, Mme Rosemonde XOLIN, Mr Philippe MALLEON.

.....

- ❖ Mme Isabelle Seguin remercie les membres du conseil de quartier d'être présents ce soir et propose de commencer la réunion avec la participation de Mr Patrick Grésel Directeur des services techniques de la Ville venu présenter les futurs travaux des abords de l'hôtel de ville.

1) Présentation des futurs travaux des abords de l'hôtel de ville :

- Mr Grésel indique que ce projet de travaux est présenté en avant-première aux membres du conseil de quartier du centre-ville.
- Il indique également que ce projet fera l'objet d'une conférence de presse ainsi que d'une présentation lors d'une réunion publique prévue le 5 octobre à 20h salle des mariages.

↳ **Les différentes phases des travaux :**

- Mr Grésel fait remarquer que l'hôtel de ville sera toujours accessible pendant les travaux. Les travaux se dérouleront en 4 phases et s'étaleront sur 6 mois :
 - **1^{ère} séquence :** Il est prévu que les travaux démarreront à partir du 15 octobre 2018, ils commenceront par l'entrée Est de l'hôtel de ville avec une interdiction de stationnement.
 - **2^{ème} séquence :** Installation des cabanes de chantier, les travaux débuteront par la partie sud de la mairie.
 - **3^{ème} séquence :** Les travaux se feront sur la partie ouest du parvis de l'hôtel de ville au-dessus de la place du petit marché. Pour les dates, les services de la ville sont encore en attente des plannings des entreprises.
 - **4^{ème} séquence :** Les travaux se focaliseront sur la place du petit marché par l'ouverture d'un escalier qui donnera un accès direct au parvis de la mairie.
- Pour information, les réseaux seront refaits sur deux jours dans le bas de la rue Turpin ce qui occasionnera une gêne pour la circulation.

↩ Le financement des travaux:

- Le montant total des travaux s'élève à 815 000,00€ ttc financés pour partie par la collectivité, des fonds Européens (FEDER) et la région Normandie.
- Mr Grésel indique aux conseillers que le chantier comprend six lots :
 - Voiries et réseaux divers.
 - Eclairages publics.
 - Maçonnerie.
 - Serrurerie.
 - Plantations.
 - Mobilier urbain.
- Un effort particulier sera porté sur la convivialité en ce qui concerne le mobilier urbain.

2) Projet d'étude sur la rue Turpin :

- Le directeur des services techniques de la ville indique que la rue Turpin fera l'objet d'une étude sur le sens de circulation et le problème récurrent du stationnement.
- Des conseillers font remarquer qu'ils souhaitaient absolument conserver des places de stationnement le long de la chaussée.
- Ils indiquent également, qu'il serait utile que la collectivité mène une réflexion sur les problèmes posés par la circulation en centre-ville notamment en matière de sécurité aux abords des passages protégés.
- Mr Grésel rappelle aux conseillers les nouvelles règles en matière de signalement des passages protégés et ce en fonction des zones de vitesse car les piétons sont devenus prioritaires lorsqu'ils traversent la rue. Il rappelle que ce sont aux automobilistes de faire attention aux piétons car la nouvelle réglementation a créé de nouveaux usages.

.....

3) Lecture des réponses aux points abordés lors du précédent conseil de quartier du 25 avril 2018 :

- ❖ Après avoir remercié Mr Grésel pour cette présentation des travaux des abords de l'hôtel de ville, Mme Seguin rappelle que le précédent conseil de quartier du 25 avril était consacré à une présentation du tri sélectif et qu'en conséquence aucune réponse n'avait été apportée aux demandes des conseillers.
- **Renouvellement de la demande de remplacement des portes des toilettes publiques situées rue Armand Gasté :**
 - Il est répondu que les travaux sont en cours de réalisation. Un conseiller fait remarquer que rien n'a été fait pour le moment.
- **Fissure inquiétante du mur situé à l'arrière du lycée Jean Mermoz :**
 - Mme Seguin indique que ce mur appartient au lycée et que c'est au conseil régional d'engager des travaux de renforcement sur ce mur. Un courrier sera envoyé au directeur de l'établissement pour lui rappeler ces obligations.

- **Demande d'invention de l'agent ASVP pour faire respecter l'arrêté d'interdiction de faire du skate board sur le parvis du théâtre :**
 - Il est indiqué que l'agent sera envoyé faire de la prévention en direction des skateurs.
- **Réponse sur la demande de mise en sens unique de la rue Turpin :**
 - Le directeur des services techniques de la ville, a rappelé que ce dossier est en cours d'étude et qu'une réponse sera apportée aux conseillers de quartier à l'issue de celle-ci.
- **Demande d'information sur la pose de fibre optique en centre-ville :**
 - Le service informatique de la collectivité indique qu'il est possible de tester l'éligibilité en allant sur le site du département du Calvados (www.calvados.fr).
- **Demande de pose d'un arrêt minute au niveau du commerce « le petit St Anne » rue Armand Gasté :**
 - Il a été décidé en commission de travaux que le principe de l'arrêt minute était acté pour les boulangeries et les bureaux de tabac-presse uniquement.
- **Demande de renseignement sur le tri sélectif :**
 - Lors du précédent conseil de quartier, une demande avait été faite par les membres du conseil de quartier auprès de Mme Seguin pour organiser une information sur le tri sélectif.
 - Le service démocratie locale a organisé une réunion le 25 avril dernier sur le sujet avec le SEROC, organisme chargé de la collecte des déchets ménagers et de la promotion du tri auprès des habitants sur le territoire.

.....

◆ **Les nouvelles demandes du conseil de quartier :**

- Dans la rue aux Fèvres à côté de la boulangerie « Paul », des places de stationnement ont été enlevées, les conseillers souhaitent en connaître la raison ?
- Rue Victor Hunger, il n'y a plus de marquage au sol matérialisant la zone bleue. Quelle en est la raison ?
- Des conseillers ont constaté un dépôt sauvage de sacs de déchets ménagers sur la poubelle située à côté du studio photos Yves. Ils demandent à ce que soit envoyé l'agent ASVP pour essayer de repérer la personne qui dépose ses ordures ménagères à cet endroit.
- Demande de nettoyage des containers à poubelle situés rue Chanoine Trêche.
- Demande d'information sur la résidence services qui doit voir le jour en face du lycée Curie, début des travaux, ouverture etc...
- Demande de traçage au sol de places de parking Impasse St Louis (entrée située en face de l'hôpital) car les voitures se stationnent n'importe comment, y compris aux endroits les moins appropriés. Il est demandé aussi de tracer une bande jaune pour empêcher le stationnement gênant dans le virage conduisant au fond de l'impasse.
- Demande de nettoyage de la fontaine de l'église Sainte Anne qui sert trop souvent de collecteur de déchets divers et variés.

- Demande d'élagage d'un arbre situé rue Emile Chénel à côté du commerce « Presto Pizza » car celui-ci empêche le bon éclairage de la chaussée.
 - Point sur les travaux du lavoir situé rue Billard (commune de Vaudry), sont-ils terminés ?
 - Une barrière a été enlevée rue des remparts à côté du coiffeur : quelle en est la raison ?
 - ❖ Les membres du conseil de quartier n'ayant plus de questions, Mme Seguin les remercie, la séance est levée à 22h.
-

- **INFORMATION SUR LA FETE DES JUMELAGES** : qui aura lieu à l'Ascension en 2019. Une réunion entre **les Comités de Jumelage et les Conseils de Quartier est programmée le 8 novembre à 20h en salle des Mariages de l'Hôtel de Ville.**

Prochaine réunion du conseil de quartier Centre-Ville :
Le mercredi 5 décembre 2018 A 20h salle de la tour aux raînes.

Attention :
Le conseil de quartier aura lieu à 20h salle de la tour aux raînes
Au lieu de la salle Polinière qui est indisponible :
Merci de votre compréhension.

- Ce compte-rendu vaut convocation au prochain conseil de quartier.